



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

**ARRÊTÉ** portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à l'administration des postes de travail et des serveurs informatiques de la direction des affaires financières.

*Du 21 février 2007*

NOR D E F F 0 7 0 0 2 4 8 A

---

*Classement dans l'édition méthodique* : BOEM 160.6.5.1.

*Référence de publication* : JO n° 57 du 8 mars 2007, texte n° 5; JO/70/2007.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.  
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.